

# Atelier VHF

## Sommaire

<b>Comment communiquer en mer</b> .....	2
Par Téléphone : .....	2
Par VHF : .....	2
<b>Règlementations</b> .....	3
Licence : .....	3
CRR (pour l'utilisation d'une VHF) .....	3
Affichage à bord (à proximité de la VHF) .....	3
Mise en œuvre des dispositions règlementaires .....	4
Synthèse des conditions d'utilisation de la VHF .....	5
<b>Utilisation d'une VHF</b> .....	6
<b>Règles d'usage</b> .....	7
Procédures à suivre en cas d'émission d'une fausse alerte de détresse .....	8
<b>Formulations</b> .....	9
Appel : de détresse, d'urgence, de sécurité .....	9
Appel de routine de bateau à bateau .....	9
Alphabet phonétique international et vocabulaire anglais normalisé .....	10

*Cliquer sur le titre du chapitre pour accéder à celui-ci*

# Comment communiquer en mer

Par Téléphone :

(Appel **916**)

Avantage :

- Pas de réglementation, pas de procédure conversation duplex
- Confidentialité
- Localisation possible avec délai supplée à une Vhf

Par VHF :

(Appel canal **16** ou **ASN** canal 70)

Avantage :

- Réception sûr (ASN), multiplicité des stations
- Veille des autres bateaux
- Portée (30 milles selon antenne) Localisation antennes relais) Facilité de recherche
- Réception météo et avis à la navigation Assistance médicale
- Autonomie
- Pas tributaire de réseaux

**En cas de secours, l'utilisation des deux moyens est fréquente et permet le maintien du contact avec plusieurs intervenants à la demande du Cross.**

# Règlementations

Licence :

Obligatoire sur toutes embarcations possédant un ou plusieurs émetteurs récepteurs permettant d'assurer un service de radiocommunication maritime (ex : vhf fixe ou mobile, balises)

CRR (pour l'utilisation d'une VHF) :

- Eaux territoriales françaises **limite 12milles**
  - Vhf max 6w non ASN, ~~limite~~ 6milles, ----- pas de CRR
  - Vhf obligatoire pour les navires à propulsion humaine (kayak)
  - Vhf 25w (obligatoire à partir de 6 milles)-----CRR ou permis bateau
  
- Eaux internationales > 12milles
  - Pour toutes Vhf.....CRR

Affichage à bord (à proximité de la VHF) :

- Indicatif
- MMSI
- le nom du navire

**Etre attentif à l'emplacement de la Vhf fixe, elle doit être accessible rapidement et l'écran doit être lisible facilement.**

# Mise en œuvre des dispositions réglementaires

## Licence de station de navire

Pour utiliser une radio VHF fixe ou portative avec ou sans ASN, une balise de détresse Cospas-Sarsat ou tout autre équipement radioélectrique à bord d'un navire ou d'un bateau fluvial, une autorisation administrative est exigée, celle-ci est appelée **Licence** (voir ci-dessous), elle n'est pas soumise à paiement, elle est valable un an et renouvelée chaque année. Toute modification de l'installation radio, changement de propriété du navire ou des coordonnées devront être signalés afin de maintenir la licence à jour.

La licence mentionne les coordonnées du titulaire, les informations concernant le navire avec les identifiants MMSI et indicatif d'appel affectés et le détail du matériel radioélectrique embarqué.

The diagram shows a sample of a French Ship Station License (Licence de Station de Navire) with several callouts in pink boxes explaining specific fields:

- CIAC = Mention du code d'identification de l'autorité**: Points to the 'Code C.I.A.C. FR 01' field.
- Le MMSI (Maritime Mobile Service Identity) pour les navires**: Points to the 'MMSI : 228 107 000' field.
- Indicatif d'appel - Nom du**: Points to the 'Indicatif d'appel : FN1111' field.
- Coordonné AS**: Points to the licensee's name and address: 'LE SAGE DANY, 7 RUE PHILIPPE DE MONTCON, 67 000 SAINT HUBERT'.
- Descripti on succincte des**: Points to the table of radio equipment.

The license form includes the following details:

- REPUBLICQUE FRANÇAISE
- LICENCE DE STATION DE NAVIRE N° XXXXXXXXXX
- SHIP STATION LICENCE
- LICENCIA DE LA ESTACION DE BARCO (\*)
- Valable jusqu'à : 31/12/Année N
- Validité prorogée au : 31/01/Année N+1
- Identifiant : SB111111
- Code C.I.A.C. FR 01
- Type de navire : FLUJ SANCE
- MMSI : 228 107 000
- Indicatif d'appel : FN1111
- Nom du Navire : TEST ANFR
- Quartier / Immatriculation : FF D01111H
- Code ATIS : Réservé aux bateaux immatriculés en "fluvial"
- Tableau des équipements radioélectriques (voir ci-dessous)
- Signature et cachet de l'autorité

Quantité	Type d'équipement	Référence commerciale	Puissance d'émission	Bande de fréquence
1	VHF FIXE ASN	MARCOMIC 789	25	DE 156 MHz à 174 MHz
2	VHF PORTATIVE (SANS ASN)	SIMLOR TT 500	5	DE 156 MHz à 174 MHz
1	BALISE COSPAS S. EPHRS	GRANDY PLUS		1215.400-625 MHz
1	BLU ASN	SKANDAH HG 500	500	DE 1605KHz à 27500 KHz
1	INMARSAT STANDARD C	TAM TAM 3020		DE 1626.5MHz à 1660.5 MHz
1	RADAR SPAN (BANDE X)	FURUCOM F6700		9 GHz

*EXEMPLE - SPECIMEN*

Pour obtenir une licence, le demandeur doit justifier d'un numéro d'immatriculation délivré par les affaires maritimes ou d'un service instructeur fluvial.

## Indicatif d'appel et MMSI

Chaque navire ou bateau participant au service radiotéléphonique maritime ou fluvial est doté d'un indicatif d'appel (en anglais : **CALL SIGN**). Il est délivré avec la première licence attribuée au navire ou au bateau et lui restera affecté quels que soient les propriétaires ultérieurs et tant qu'il restera sous pavillon français.

Chaque navire ou bateau participant au service radiotéléphonique maritime ou fluvial est doté d'un indicatif d'appel (en anglais : **CALL SIGN**). Il est délivré avec la première licence attribuée au navire ou au bateau et lui restera affecté quels que soient les propriétaires ultérieurs et tant qu'il restera sous pavillon français.

Une identification unique de 9 chiffres est attribuée à la station radio si le navire possède un ou plusieurs équipements radio devant être codés avec un **MMSI** (Maritime Mobile Service Identity). Le MMSI permet une identification sûre du navire et du propriétaire par les centres de secours en mer en cas de détresse. Il est interdit de réutiliser un **MMSI** attribué à un navire sur une autre embarcation. En France, c'est l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) qui est déléguée par la Direction des Affaires Maritimes (DAM) pour gérer les licences des stations radioélectriques et délivrer les indicatifs d'appel et MMSI.

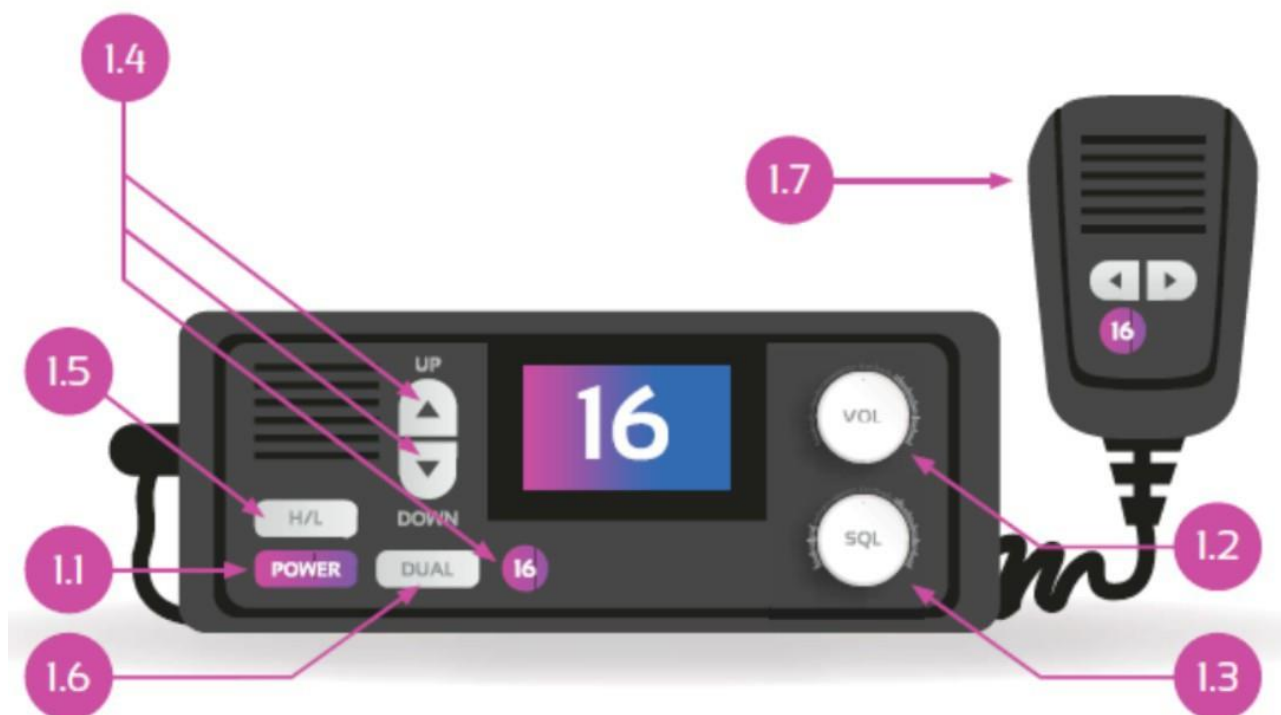
# Synthèse des conditions d'utilisation de la VHF

Pour les bateaux de plaisance depuis le 1er mars 2022

Domaine de navigation		Type de VHF	Qualité requise
Navigation maritime	eaux territoriales françaises	VHF portative sans ASN et 6 watts maximum	néant
		tous types de VHF	CRR du service mobile maritime ou Permis plaisance maritime
	eaux internationales	tous types de VHF	CRR du service mobile maritime
Navigation fluviale	voies de navigation intérieure françaises	VHF portative sans ASN et 6 watts maximum	néant
		ou maritime ou	CRR du service mobile tous types de VHF (*) Permis plaisance fluvial
	eaux intérieures étrangères	tous types de VHF	CRR du service mobile fluvial ou maritime

(\*) L'utilisation de l'ASN est interdite

# Utilisation d'une VHF



- |     |           |  |
|-----|-----------|--|
| 1.1 | - POWER   | marche / arrêt                               |
| 1.2 | - VOL     | volume                                       |
| 1.3 | - SQL     | squelch                                      |
| 1.4 | - UP/DOWN | - 16 - sélection voie (canal)                |
| 1.5 | - H/L     | haute/ basse puissance                       |
| 1.6 | - DUAL    | double ou triple veille                      |
|     | - SCAN    |  |
| 1.7 | - PTT     | pédale émission                              |
|     | - LOCK    | sur les Vhf portables bouton de verrouillage |

# Règles d'usage

## Limites d'émissions

- Emission interdite à terre
- S'assurer que la voie est libre : canal d'appel et dégagement
- La puissance ne doit pas dépasser 1 W dans les ports
- Limiter la puissance dès que possible
- Essais Vhf en ASN interdit, sauf appel individuel
- Appel sur le 16 limité à 1minute

## Choix des canaux

- Canal d'appel 16
- canal liaison bateau à bateau 6 – 8 – 72 – 77
- Sémaphore 10
- Cross 87 88
- Port de plaisance 9
- Autorité portuaire 12
- Cross et autorité portuaire 63 64 79 80

## Les silences

- A la demande du CROSS et attendre « silence fini »
- Lors d'un appel de détresse d'urgence et sécurité

## Les fausses alertes

- Sans attendre appliquer la procédure

## Procédures à suivre en cas d'émission d'une fausse alerte de détresse



Une fausse alerte de détresse émise par ASN en ondes métriques, doit être annulée immédiatement par ASN si l'équipement le permet. Dans tous les cas, les annulations doivent être transmises par radiotéléphonie sur la voie 16

*Exemple :*

EN FRANÇAIS	EN ANGLAIS
À TOUS, À TOUS, À TOUS	ALL STATIONS, ALL STATIONS, ALL STATIONS
ICI	THIS IS
NOM du navire (3 fois) INDICATIF D'APPEL (une fois) MMSI (si alerte par ASN)	
Veuillez annuler mon alerte de détresse de ....	Please cancel my distress alert of ...
DATE, HEURE (UTC)	

Il faut ensuite rester quelques minutes en veille sur la voie 16 et répondre aux communications concernant cette alerte de détresse, le cas échéant.



# Formulations

Appel : de détresse, d'urgence, de sécurité

<p style="text-align: center;"><b>Détresse</b></p> <p style="text-align: center;"><b>MAYDAY - MAYDAY - MAYDAY</b></p> <p>Ici Neptune – Neptune - Neptune indicatif Foxtrot golf 8 8 1 0</p> <p>MAYDAY NEPTUNE FG 8810 Deux milles ouest Quiberon feu à bord Demande assistance immédiate 5 personnes à bord quittons le navire</p>	<p style="text-align: center;"><b>Urgence</b></p> <p style="text-align: center;"><b>PAN PAN - PAN PAN - PAN PAN</b></p> <p>à tous - à tous - à tous ici Neptune - Neptune - Neptune indicatif Foxtrot golf 8 8 1 0</p> <p>A deux milles ouest Quiberon gouvernail cassé demandons remorquage 3 personnes à bord à vous</p>
<p style="text-align: center;"><b>Sécurité</b></p> <p style="text-align: center;"><b>SECURITE – SECURITE - SECURITE</b></p> <p>à tous - à tous - à tous ici Neptune - Neptune - Neptune indicatif Foxtrot golf 8 8 1 0</p> <p>container à la dérive un mille au nord du cap corse terminé</p>	

Dès réception d'un appel faire silence et noter le nom du bateau, sa position.

Appel : de routine de bateau à bateau

<p>Neptune - Neptune ici Marie - Marie (me recevez-vous) à vous</p>	<p>Marie ici Neptune dégage voie 72 à vous</p>
---	--

# Alphabet phonétique international et vocabulaire anglais normalisé

## Utilisation de l'alphabet phonétique international

L'alphabet phonétique international permet de renforcer la compréhension des mots (nom du navire, indicatif, abréviation) transmis par radiotéléphonie. On épèle les mots ou les nombres en faisant correspondre chaque lettre à un mot convenu dont la première lettre est la même que celle du mot à épeler.

Exemple : Le mot « MARTIN » sera épelé « MIKE, ALFA, ROMEO, TANGO, INDIA, NOVEMBER ».

## Table d'épellation de l'alphabet phonétique international

*Suivant l'appendice 14 du Règlement des radiocommunications de l'UIT.*

Lettre à transmettre	Mot de code	Prononciation du mot de code <sup>1</sup>
A	ALFA	<u>AL</u> FAH
B	BRAVO	<u>BRA</u> VO
C	CHARLIE	<u>TCHAH</u> LI ou <u>CHAR</u> LI
D	DELTA	<u>DEL</u> TAH
E	ECHO	<u>ÈK</u> O
F	FOXTROT	<u>FOX</u> TROTT
G	GOLF	<u>GOLF</u>
H	HOTEL	<u>HO</u> TELL
I	INDIA	<u>IN</u> DI AH
J	JULIETT	<u>DJOU</u> LI ÈTT
K	KILO	<u>KI</u> LO
L	LIMA	<u>LI</u> MAH
M	MIKE	<u>MA</u> ÌK
N	NOVEMBER	NO <u>VÈMM</u> BER
O	OSCAR	<u>OSS</u> KAR
P	PAPA	<u>PAH</u> PAH
Q	QUEBEC	<u>KÉ</u> BEK
R	ROMEO	<u>RO</u> MI O
S	SIERRA	SI <u>ER</u> RAH
T	TANGO	<u>TANG</u> GO
U	UNIFORM	<u>YOU</u> NI FORM ou <u>OU</u> NI FORM
V	VICTOR	<u>VIK</u> TAR
W	WHISKEY	<u>OUISS</u> KI
X	X-RAY	<u>EKSS</u> RÉ
Y	YANKEE	<u>YANG</u> KI
Z	ZULU	<u>ZOU</u> LOU

<sup>1</sup> Les syllabes accentuées sont soulignées

## Utilisation de signaux de base du vocabulaire normalisé de l'OMI

L'OMI a publié un petit fascicule bilingue intitulé « Vocabulaire normalisé de la Navigation Maritime ». Cet ouvrage peut être très utile pour qui navigue près des côtes étrangères, l'anglais étant la langue universelle parlée par les opérateurs radio de tous pays (quelques expressions couramment utilisées sont proposées en annexe 5 de ce manuel).